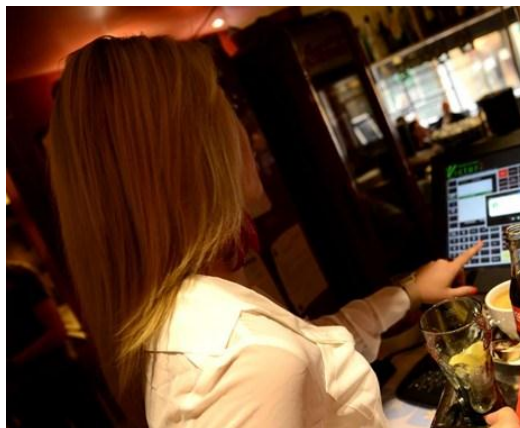


Caisse blanche et boîte noire : difficiles à digérer

Certaines fédérations disent craindre pour la survie de l'horeca après la mise en œuvre des nouvelles mesures.



EdA - Jacques Duchateau

L'horeca ne veut pas d'une boîte noire dans les caisses enregistreuses: hier matin, la Fédération du Hainaut a redit son opposition au système.

L'ensemble des commerces Horeca est censé être enregistré dans le nouveau système de caisse électronique pour le 28 février, celui-ci devant être opérationnel à partir du 1er janvier 2016. Or, actuellement seuls 3 000 des 37 000 commerces concernés sont enregistrés.

Certaines fédérations disent craindre pour la survie de l'Horeca après la mise en œuvre des nouvelles mesures.

C'est le cas de la [fédération du Hainaut](#) présidée par [Jean-Louis Simonet](#) qui dirige «L'assiette au beurre» à [La Bouverie](#). Lundi matin, à [Casteau](#), il a réuni 230 «restaurateurs» afin de les éclairer sur «cette arrivée de la boîte noire et ce cadeau de nouvel an distribué par le [ministère des Finances](#), invitant tous les membres du secteur Horeca à s'inscrire avant le 28 février dans ce nouveau système de caisse enregistreuse».

Un système qui est qualifié d'atteinte véritable à la liberté d'entreprendre «qui, de plus, coûtera à chacun d'entre nous».

De quoi s'agit-il? Pour lutter contre la fraude fiscale, la mise en place du système de caisses enregistreuses comprenant la fameuse boîte noire du secteur Horeca permettra à l'administration fiscale de prélever toutes les informations nécessaires à la traque.

Cette boîte noire enregistrera toutes les transactions financières d'un établissement: recettes, dépenses et salaires.

«Si l'introduction de cette boîte noire n'est pas assortie de mesures d'accompagnement, comme par exemple la réduction des charges sociales, une grande partie de nos entreprises ne survivront pas...», avait prévenu l'Horeca. Selon une étude de l'[université de Louvain](#), une telle mesure menacerait jusqu'à 20 000 emplois...

«Pour ma part, continue M. Simonet, je demande à mes membres d'attendre la fin de l'année pour acquérir le matériel. La législation risque fort d'évoluer: nous sommes actuellement en pourparlers avec plusieurs ministres. Il ne faut pas perdre de vue que cette boîte noire donnera tous les détails sur le ticket de caisse de la consommation du client. C'est aussi une

atteinte à la vie privée. Nous voulons revenir à la loi de décembre 2009 qui prévoit une caisse simplifiée, et une souche TVA. Nous souhaitons aussi un taux de TVA réduit pour les boissons à 12% et non plus à 21%».

De tout cela, il sera question au rassemblement national de l'Horeca qui se tiendra ce mardi au départ de la place de la Monnaie à Bruxelles. *«La moitié des membres présents à la réunion de Casteau m'ont assuré de leur présence».*

Rassemblement à Bruxelles

Les trois fédérations nationales ont donc rendez-vous dans la capitale à l'invitation d'«Horeca Vlaanderen»... qui a devancé tout le monde.

Le syndicat des indépendants s'étonne, dans un communiqué, qu'une fédération comme «Horeca Vlaanderen» annonce une manifestation de défense du secteur Horeca alors que c'est précisément cette fédération qui a signé l'accord avec le gouvernement pour imposer les boîtes noires dans le secteur.

Le [SDI](#) entend par contre se démarquer en revendiquant que le système de la caisse enregistreuse, munie du module de contrôle fiscal, soit reconnu illégale par la [Cour Constitutionnelle](#) saisie actuellement de recours dans ce sens. Le syndicat insiste que le [SPF Finances](#) accorde un délai supplémentaire pour l'implantation des boîtes noires dans l'Horeca. *«Compte tenu des délais et du nombre de fabricants agréés, il faudrait des années pour mettre tout le monde à jour».* Enfin, un accord doit être conclu avec le secteur Horeca pour ne pas opérer des contrôles rétroactifs qui risqueraient de mettre en péril tout un secteur, dit encore le syndicat.